Nous voulons respirer un air pur !

Communiqué de la délégation socialiste française au Parlement européen
Strasbourg – mercredi 28 octobre 2015 -

Le Parlement européen s'est prononcé, aujourd'hui, sur un projet de directive ambitieux pour que les Européens respirent un air pur d'ici 2030, ce dont les eurodéputé-e-s socialistes et radicaux se félicitent.

Tel que présenté par la Commission européenne, il s'agissait simplement à l'origine de réviser les plafonds d'émissions pour plusieurs polluants atmosphériques (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, composés organiques volatils non méthaniques, méthane, ammoniac et les particules fines).

Il fallait aller plus loin pour empêcher 400 000 décès prématurés chaque année, et économiser 40 milliards d'euros d'ici 2030. Les eurodéputé-e-s socialistes et radicaux - au sein d'une coalition progressiste allant des communistes aux libéraux- ont réussi à renforcer le texte.

Comme d'habitude, la droite européenne, peu soucieuse de la protection de la santé des Européens, a voté contre ces améliorations et le rapport final.

Nous avons obtenu l'augmentation des objectifs de réduction des substances nocives :

- l'augmentation à 75% du niveau de réduction des émissions pour les polluants atmosphériques ;
- un objectif intermédiaire et contraignant pour 2025 ;
- l'ajout du mercure à la liste des polluants couverts.

Les eurodéputé-e-s se félicitent par ailleurs de l'adoption de l'amendement oral d'Eric Andrieu visant à protéger les éleveurs : la couverture du méthane entérique - issu de la digestion naturelle des ruminants - par la directive aurait menacé le secteur de l'élevage, le cheptel européen et l'entretien des prairies.

Les citoyens reconnaitront où sont leurs véritables avocats. Nous resterons vigilants dans la suite des négociations.

Le lien vers le site dela DSF